

Indications thérapeutiques Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant [ici](#) Ce médicament a été autorisé par la commission européenne : en cliquant [ici](#), vous serez redirigés vers un fichier PDF de son site (nouvelle fenêtre). Vous pouvez consulter l'aide (question 9) pour plus d'informations.

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

Poudre (Composition pour une dose délivrée)

> dipropionate de bécloétasone 88 microgrammes

> fumarate de formotérol dihydraté 5 microgrammes

glycopyrronium 9 microgrammes

sous forme de : bromure de glycopyrronium 11 microgrammes

Présentations

> 1 flacon pressurisé de 120 doses avec inhalateurs polypropylène (NEXThaler)

Code CIP : 34009 302 246 8 7

Déclaration de commercialisation : 26/01/2022

Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville :

- Prix hors honoraire de dispensation : 51,11 €
- Honoraire de dispensation : 1,02 €
- Prix honoraire compris : 52,13 €
- Taux de remboursement : 30 %

[Aller au glossaire](#)

> 3 flacons pressurisés de 120 doses avec inhalateurs polypropylène (NEXThaler)
(Conditionnement multiple : 360 inhalations)

Code CIP : 34009 302 247 0 0

Déclaration de commercialisation : 27/03/2023

Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville :

- Prix hors honoraire de dispensation : 152,53 €
- Honoraire de dispensation : 2,76 €
- Prix honoraire compris : 155,29 €
- Taux de remboursement : 30 %

Aller au glossaire

Service médical rendu (SMR)

Les libellés affichés ci-dessous ne sont que des résumés ou extraits issus des avis rendus par la Commission de la Transparence. Seul l'avis complet de la Commission de la Transparence fait référence.

Cet avis est consultable à partir du lien `Avis du jj/mm/aaaa` ou encore sur demande auprès de la HAS . Les avis et synthèses d'avis contiennent un paragraphe sur la place du médicament dans la stratégie thérapeutique.

Redirection à la page d'aide

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Insuffisant	Avis du 09/11/2022 Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 09/11/2022 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS	Inscription (CT)	Le service médical rendu par TRIMBOW 88 µg/5 µg/9 µg (dipropionate de béclométhasone, fumarate de formotérol dihydraté, bromure de glycopyrronium) poudre pour inhalation, en conditionnement multiple de 3 inhalateurs est insuffisant dans le traitement de la BPCO modérée chez les adultes non traités de façon satisfaisante par l'association d'un corticostéroïde inhalé et d'un bêta2-agoniste de longue durée d'action ou par l'association d'un bêta-2-agoniste de longue durée d'action et d'un antagoniste muscarinique de longue durée d'action pour justifier d'une prise en charge par la solidarité nationale.

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Modéré	<p>Avis du 09/11/2022 Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 09/11/2022 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS</p>	Inscription (CT)	<p>Le service médical rendu par TRIMBOW 88 µg/5 µg/9 µg (dipropionate de béclo-métasone, fumarate de formotérol dihydraté, bromure de glycopyrronium) poudre pour inhalation, en conditionnement multiple de 3 inhalateurs est modéré dans le traitement continu de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) sévère chez les adultes non traités de façon satisfaisante par l'association d'un bêta-2-agoniste de longue durée d'action et d'un anticholinergique de longue durée d'action ou par l'association d'un bêta-2-agoniste de longue durée d'action et d'un antagoniste muscarinique de longue durée d'action.</p> <p>Le service médical rendu par TRIMBOW 88 µG/5 µG/9 µG, poudre pour inhalation est insuffisant pour justifier d'une prise en charge par la solidarité nationale dans le traitement de la BPCO modérée chez les adultes non traités de façon satisfaisante par l'association d'un corticostéroïde inhalé et d'un bêta2-agoniste de longue durée d'action ou par l'association d'un bêta-2-agoniste de longue durée d'action et d'un antagoniste muscarinique de longue durée d'action.</p>
Insuffisant	<p>Avis du 07/07/2021 Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 07/07/2021 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS</p>	Inscription (CT)	<p>Le service médical rendu par TRIMBOW 88 µG/5 µG/9 µG, poudre pour inhalation est insuffisant pour justifier d'une prise en charge par la solidarité nationale dans le traitement de la BPCO modérée chez les adultes non traités de façon satisfaisante par l'association d'un corticostéroïde inhalé et d'un bêta2-agoniste de longue durée d'action ou par l'association d'un bêta-2-agoniste de longue durée d'action et d'un antagoniste muscarinique de longue durée d'action.</p>

Valeur du SMR	Avis	Motif de l'évaluation	Résumé de l'avis
Modéré	<p>Avis du 07/07/2021 Lien vers l'avis complet de la commission de la transparence du 07/07/2021 - nouvelle fenêtre vers le site de la HAS</p>	Inscription (CT)	<p>Le service médical rendu par TRIMBOW 88 µG/5 µG/9 µG, poudre pour inhalation est modéré dans le traitement continu de la bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO) sévère chez les adultes non traités de façon satisfaisante par l'association d'un corticostéroïde inhalé et d'un bêta2-agoniste de longue durée d'action ou par l'association d'un bêta-2-agoniste de longue durée d'action et d'un antagoniste muscarinique de longue durée d'action.</p>

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Pas d'ASMR disponible pour ce médicament

Autres informations

- Titulaire de l'autorisation : CHIESI FARMACEUTICI
- Conditions de prescription et de délivrance :
 - liste I Aller au glossaire
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 860 246 5